

Lorsque le battant de la cloche est d'un autre émail que la cloche elle-même, on l'indique en le disant : bataillée de...

OLD BOOK.

Saint-Just, conventionnel (T. G., 807 ; T. G. D. : 1028 ; XCIV, 815). — Louis-Antoine de Saint-Just naquit à Decize le 25 août 1767. Il était le fils d'un ancien officier de cavalerie qui quitta le Nivernais pour s'établir à Blérancourt dans le Soissonnais.

Après avoir fait ses études au collège de Soissons et son droit à Reims, le jeune Saint-Just se livra à la littérature. Lorsqu'éclata la Révolution, il adopta avec enthousiasme les idées nouvelles et fut élu le 2 septembre 1792, député de l'Aisne à la Convention où il suivit le parti de Robespierre. Sa carrière politique est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la retracer ici. Au 9 thermidor, il subit le sort des robespierristes et fut exécuté le lendemain ; ses restes furent inhumés au cimetière des Errancis et recouverts d'une couche de chaux vive.

Je n'ai pu découvrir où était son dernier domicile à Paris. Il est permis de supposer qu'à l'exemple des membres du Comité de Salut public dont il faisait partie, Saint-Just devait habiter dans l'une des rues voisines du siège de cette terrible institution, dont les séances se tenaient alors dans le ci-devant hôtel de Brionne, situé sur la petite place du Carrousel, à deux pas de la Convention.

Saint-Just ne fut jamais marié et ne laissa pas de descendance. Il avait une sœur, à qui le gouvernement de la Restauration versa une indemnité, en vertu de l'article premier de la loi du 27 avril 1825, dite improprement du milliard des émigrés, et en sa qualité d'héritière d'un condamné révolutionnaire (VIII, 402). Cette sœur habitait Blérancourt où elle était mariée à un notaire de cette localité dont je sais seulement que le nom commençait par un D.

GASTON PRINET.

Talleyrand et Lamonnais (LXIV, 671). — Aucune réponse n'a encore été publiée par l'Intermédiaire à la question posée par notre confrère G. sur la prononciation du nom de Talleyrand.

Dans son remarquable ouvrage sur cet homme d'état M. Lacour-Gayet a noté (t. II, p. 454, note 23) : « Mme de Cazenove d'Ariens (*Journal*, p. 2) écrit toujours *Taillerand* suivant la prononciation ordinaire de l'époque..... Aujourd'hui c'est la prononciation *Talrand* qui a prévalu ».

Et il indique ailleurs « l'Empereur prononce toujours *Taillerand* » (t. II, p. 135).

On peut signaler, de plus, qu'il y a moins de vingt ans, dans l'entourage de la princesse de Ligne (née Marguerite de Talleyrand-Périgord) à Verneuil la prononciation courante était encore « *Taillerand* ».

Il semble bien, dans ces conditions, que cette manière de dire devrait être préférée.

ANDRÉ LELARGE.

Descendance de Villemain (XCIV, 720). — Abel Villemain, grand maître de l'Université, ministre, pair de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, ayant épousé Mlle Desmousseaux de Givré, eut trois filles : 1° Caroline, non mariée, entrée en religion ; 2° Geneviève, qui épousa Henri Allain-Targé, député, plusieurs fois ministre, d'où postérité ; 3° Lucie, qui épousa le marquis de Montferrier, qui fut préfet de l'Empire, d'où : 1° le marquis de Montferrier actuel, (le célèbre conférencier très connu dans la Société parisienne) lequel a épousé Mlle de Cabarrus (Tallien-Chimay-Leseps) ; 2° Lucie qui épousa le comte Fischer de Chevrillers, d'où postérité. Mme de Nairac de Ferrières était une nièce de Villemain, fille d'Emille Villemain, sénateur et conseiller d'Etat sous l'Empire.

Les Allain-Targé ont eu deux filles, dont l'une épousa Charles Ferry, frère aîné de Jules Ferry, et l'autre, Henriette, qui épousa Amédée de la Porte, qui fut député et ministre.

BERGÉ.

Armoiries à déterminer (XCIV, 769). — Le 1^{er} écu est aux armes de la famille de *Lamote-Baracé*, et doit se lire : *d'argent, à une fasces de gueules, fleurdelisée, et contre-fleurdelisée de six pièces.*

Cette famille porte également pour armoiries : *d'argent au lion de sable, can-*